

Image not found or type unknown



Annulation mandat de vente

Par **ludo4841**, le **18/11/2009** à **14:22**

Bonjour, rnEn Juillet 2009 j'ai donné mandat (non exclusif) à 3 ageences immobilières de ma région. rnCompte tenu de l'état du marché immobilier nous avons décidé de ne plus vendre la maison (au moins pour quelques années) et de faire des travaux de rénovation. Petut-on annuler ces mandats avant la date anniversaire (environ juillet 2009)??? rnMerci par avance rnLudo